Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 76 (1979)
Heft: 5

Rubrik: Comptes rendus

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Contrôle du miel

Inscriptions chez le secrétaire: 1re récolte jusqu'au 15 juillet; 2e récolte jusqu'au 20 août.

Réunions mensuelles

Les réunions mensuelles seront reprises dès l'automne, elles seront annoncées dans le bulletin d'apiculture.

Le comité.

Comptes rendus

ASSEMBLÉE DE LA FÉDÉRATION D'APICULTURE DU JURA BERNOIS

Tenues récemment au Restaurant de la Couronne, à Sonceboz, les assises des délégués des Sociétés d'apiculture du pied du Chasseral et de l'Erguel-Prévôté, qui étaient convoquées en assemblée générale, ont été marquées par la nomination du nouveau comité, la révision des statuts et la restructuration de la Fédération d'apiculture du Jura bernois.

Rapports. M. Paul Girod, président, souhaita une cordiale bienvenue à tous les délégués présents et les remercia d'avoir répondu positivement à cette convocation. Lu par le secrétaire, M. Badan, le procès-verbal de la dernière assemblée qui s'était déroulée à Courfaivre, ne donna lieu à aucune remarque et fut accepté avec les remerciements d'usage à son auteur.

La Fédération s'amenuise quelque peu. De par la création du canton du Jura, la Fédération d'apiculture, qui n'a pas été épargnée par ce bouleversement politique, s'est vu contrainte de modifier sa structure. En effet, les districts jurassiens ont exprimé le désir d'avoir leur propre Fédération. C'est principalement dans le but de procéder à cette restructuration que les délégués des sociétés d'apiculture restant dans le giron bernois, se sont retrouvés. Lors de cette importante séance, l'accent fut principalement mis sur l'avenir de la nouvelle Fédération du Jura bernois.

Le comité. La Fédération d'apiculture a le plaisir de signaler que l'équipe dirigeante se présente comme suit: président: Paul Girod; secrétaire: Alex Badan; caissier: Marcel Ancli. De chaleureuses félicitations et de vifs remerciements sont adressés aux élus.

Les statuts. Quelques modifications ont été apportées aux statuts, qui furent revus et discutés par l'assemblée. Signalons seulement que, maintenant, chaque société pourra se faire représenter par 6 délégués. Ces statuts entrent en vigueur immédiatement.

Divers. Le s/commissaire, M. P. Aeschlimann, a fait des démarches pour obtenir du Fumidil B. Les intéressés de la Fédération voudront bien s'adresser à lui.

C'est autour d'un bon verre qu'a pris fin cette importante assemblée.

Popol.

FÉDÉRATION FRIBOURGEOISE D'APICULTURE

La Fédération fribourgeoise d'apiculture, qui groupe 1234 membres affiliés à neuf sections, a tenu son assemblée annuelle le samedi 10 mars, à Giffers, sous la présidence de M. Georges Chassot.

Cette journée fut divisée en deux parties, le matin fut réservé à la séance de la commission technique UPF et l'après-midi à l'assemblée des «délégués».

La commission technique

Elle se compose de 11 membres. Le commissaire cantonal apicole en fait partie de droit; un représentant de l'Union des paysans fribourgeois y assiste aussi régulièrement, notre fédération y étant affiliée.

En ouvrant cette séance, à 10 heures, le président adressa son cordial salut à ses collègues du comité, et particulièrement à M. André Dupasquier, commissaire apicole et lui adressa les félicitations du comité, pour son élection à la présidence d'une organisation agricole. Il salua aussi M. R. Menoud, représentant l'UPF, qui fonctionne comme secrétaire à cette séance.

Le procès-verbal fut approuvé à l'unanimité et différents problèmes apicoles furent évoqués.

M. Dupasquier renseigna le comité sur l'état de la caisse d'assurance et des maladies, en particulier l'acariose qui fit beaucoup de ravages au printemps dernier. Il donna les indications nécessaires sur le mode d'indemnisation.

L'assemblée des délégués

A 14 h.15, le président ouvrit cette assemblée en saluant les délégués venus des différentes régions du canton. Il excusa l'absence de M. Dupasquier, retenu par d'autres obligations. On passa rapidement au tractanda habituel par la lecture du procès-verbal qui fut approuvé à l'unanimité.

Du rapport présidentiel, relevons que l'effectif est stationnaire, que la récolte de 78 fut très faible par endroits, meilleure plus loin, selon les caprices de dame Nature. Ce brillant rapport fut applaudi et M. Zahnd se fit l'interprète de tous pour remercier M. Chassot. Chaque président fit ensuite un bref exposé sur son secteur.

Les comptes de 1978, présentés par le caissier J. Chammartin, font ressortir la modestie des finances et le beau résultat du loto qui apporta à la caisse quelques francs bienvenus.

Au nom de la commission vérificatrice, M. Lehmann déclara que toutes les écritures correspondaient aux pièces justificatives et recommanda à l'assemblée d'approuver les comptes avec décharge au comité et au caissier.

L'assemblée, à main levée et à l'unanimité, approuva les comptes de 1978 tels que présentés et donna décharge au comité avec remerciements au caissier.

Election du comité cantonal

Selon l'art. 24 des statuts, les membres du comité cantonal arrivent au terme de leur mandat. La direction des opérations fut confiée à M. Arthur Eckert, professeur et président de la partie française du lac. Il releva les mérites des membres sortants qui tous acceptent une réélection. L'assemblée, par un vote unanime, confirma les membres sortants pour une nouvelle période de trois ans.

Election du président cantonal

M. Eckert releva aussi les mérites de M. Chassot, ses compétences et son dévouement. Il proposa de le réélire pour une nouvelle période. Cette proposition fut confirmée par l'assemblée et à l'unanimité.

Le président remercia l'assemblée de la confiance accordée et déclara qu'il continuerait à œuvrer pour le bien de l'apiculture, comme tous ses collègues du comité. Tous ces élus furent acclamés par les délégués.

Le président annonça qu'à la suite du décès de M. Joseph Dietrich, une place est restée vacante à la commission technique. Il propose de désigner M. Fragnière, responsable du rucher pilote de Grangeneuve. Cette proposition est admise à l'unanimité.

Assemblée de 1980

Selon une coutume bien établie, l'assemblée annuelle tient ses assises dans différentes régions du canton. La section de la Glâne a été désignée pour la rencontre annuelle de 1980.

Divers

M. Eckert demande l'intervention de la Fédération, auprès de l'Office cantonal des forêts, pour planter davantage de sapins blancs. M. Fragnière fait un petit rapport sur l'activité du comité SAR et recommande la participation au prochain congrès Apimondia, à Athènes.

La partie officielle est terminée, le président remercie les délégués de leur présence et souhaite une bonne année apicole.

Chacun fait alors honneur à une délicieuse assiette garnie généreusement offerte par l'UPF.

Le président charge M. Menoud de remercier la direction UPF de ce geste amical et toujours très apprécié.

En guise de dessert, les délégués ont la joie d'entendre les magnifiques productions d'un chœur d'accordéonistes singinois, vivement applaudi.

Le président remercie MM. Zahnd et Boschung de la parfaite organisation de cette journée et de la chaleureuse réception.

J.C.

SOCIÉTÉ BROYARDE D'APICULTURE

Le 18 mars, à l'Hôtel de la Croix-Blanche, à Domdidier, s'est tenue l'assemblée annuelle de printemps, sous la présidence de M. Robert Pochon. Le président remercia la nombreuse assistance et releva la présence de membres invités, MM. Georges Chassot, président cantonal, Jungo, Bula, conférencier de ce jour, Merminod et Macherel.

Le tractanda fut accepté et la parole donnée à Médard Borgognon pour la lecture du protocole de la dernière assemblée, lequel fut applaudi. M. Robert Pochon fit part, au carnet de deuil, du décès de M. Louis Joye, apiculteur; après une minute de silence en sa mémoire, M. Fawer, délégué à la SAR, nous donna en quelques mots l'activité de cette grande société et de ses débats; M. Robert Pochon, dans son excellent rapport sur l'activité de la société, rappela le chemin parcouru et à parcourir en 1979. Il profita de féliciter, en leur remettant les distinctions pour 25 ans et 40 ans, MM. Alphonse Berchiez, Louis Baechler, Michel

Chassot, Louis Dougoud, Oscar Gerbex, Adolphe Michel, André Roulin et Marcel Thierrin. Il regretta l'absence de nombreux jubilaires, mais ne manqua pas de les féliciter.

Quelle ne fut pas notre surprise de suivre le conférencier du jour, M. Bula, de Thierrens, sur un thème bien ordonné, soit l'apiculture d'aujourd'hui, choix et sélection. Ce fut un réel plaisir de l'écouter et tous purent prendre de la graine des expériences de ce jeune apiculteur à la page ; nous l'avons bien compris dans la discussion où chacun eut la possibilité de lui exposer ses problèmes. Merci encore à M. Bula, que nous aurons toujours plaisir à écouter.

M. Chassot, président, nous apporta le salut de la Fédération et M. Pochon le remercia. Il ne faut pas oublier M. Nestor Pillonel, membre d'honneur, nous dit Oscar Bersier, qui nous renseigna sur l'état de santé de Nestor ; M. Pochon et son comité lui remettront son diplôme personnellement à l'hôpital où il séjourne.

M. Henri Macherel, président de Marly, nous apporta son salut et félicita les vétérans, sans oublier M. Bula qu'il a apprécié. Il est satisfait de la présence des jeunes et de la relève. Quant à M. Merminod, de Payerne, lui aussi a ses petits problèmes à exposer et à résoudre ; il compléta également le rapport de M. Fawer sur l'assemblée de la SAR.

Tous ces membres invités furent remerciés par M. Pochon, qui souhaita une bonne année apicole à tous et leva l'assemblée à 17 h.20.

Domdidier, 8 avril 1979. *M.B.*

SECTION DES ALPES

C'est par une journée froide et humide et une abondante neige jusqu'à 600 m. que nos assises de printemps se sont déroulées à la grande salle du Café de l'Etoile, à Aigle, le dimanche 18 mars. Les 90 personnes présentes comprirent que par une température aussi basse, mieux valait être à l'assemblée qu'au rucher.

Le président Adrien Paroz ouvre les débats en saluant deux invités de marque : l'inspecteur des ruchers du Valais, M. Amédée Richard, et M. Georges Aubert, inspecteur des ruchers vaudois, ainsi que nos membres honoraires, Mme Henchoz et M. Henri Barbey-Regamey, notre doyen, toujours assidu à nos assemblées.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de notre réunion d'automne qui ne donne lieu à aucun commentaire.

Par quelques paroles émues, le président rend hommage à notre membre M. Auguste Musy, dévoué et aimé de tous, décédé après 40 ans de sociétariat.

Le secrétaire donne quelques reflets de l'assemblée de la Vaudoise qui s'est tenue à Lausanne, le 17 février, et le caissier, Jean-Pierre Guillet, fait également un bref rapport de l'assemblée de la Romande, du 17 mars, dirigée avec doigté et compétence par son président A. Paroz.

Centrale des miels. Chaque apiculteur est maintenant au courant du changement survenu au sein de cette société. Tous les membres qui ont eu recours à ses services savent l'utilité qu'elle a eue dans les années (rares il est vrai) d'abondantes récoltes. Avec l'énorme concurrence des miels étrangers, nous aurions vu l'effondrement des prix de nos produits pourtant de qualité bien supérieure.

Quatre membres du comité de cette société défunte ont reçu le diplôme d'honneur de la Romande, soit MM. Georges Paréaz, Louis Roulet, Marcel Jordan, Léon Allaman. Un grand merci va également au gérant, M. Matthey. Tous ont œuvré en des années difficiles pour l'écoulement de nos miels.

Course 1979. Il est proposé à l'assemblée l'itinéraire suivant pour le dimanche 17 juin. Départ de Vevey, Aigle, Bex, Thonon, Le Fayet, Chamonix et retour par le col de la Forclaz.

Vétérans. Dix membres reçoivent les récompenses d'usage pour 25 et 40 ans de sociétariat.

Jubilé. Les 2 et 3 septembre prochain, notre section consacrera ces deux journées à la commémoration de la fondation des premiers ouvrages apicoles édités par l'éminent savant Edouard Bertrand, en 1879, et à qui nous devons également «La Conduite du Rucher», ouvrage convenant particulièrement aux débutants.

Divers. M. Henri Jaquet pense que les indemnités pour les vols et déprédations sont par trop insignifiantes. Le président lui répond qu'elles sont en rapport avec les cotisations versées à ce sujet.

M. Georges Aubert nous donne quelques renseignements sur l'état sanitaire des ruchers vaudois, qui est assez bon. Il insiste toutefois sur la vigilance nécessaire face aux maladies qui peuvent être souvent décelées déjà au trou de vol. Le pillage peut également être supprimé à son début par de l'acide phénique ou du pétrole.

M. Amédée Richard présente les salutations des apiculteurs valaisans. Avec plaisir, nous écoutons la lecture qu'il nous fait sur la manière de tenir un rucher, le nourrissement et ses composants, propos d'actualité dont chacun peut tirer grand profit.

A 16 heures, l'assemblée est levée, suivie de la tombola qui obtient toujours le même succès.

P.N.

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DE COSSONAY ET ENVIRONS

C'est à Daillens, à l'Hôtel de la Balance, que la société a tenu son assemblée générale, vendredi 18 mars. Quelque 40 personnes étaient présentes.

Après lecture du procès-verbal de la précédente assemblée qui ne soulève aucune objection, nous écoutons le rapport de notre président, M. André Aubert. Il souligne que cette dernière année apicole, d'abord déprimante à cause du temps, s'est terminée pour plusieurs d'une façon assez satisfaisante. Il évoque la course bisannuelle qui nous a conduit cet été, à la maison Rithner, à Monthey, pour une visite des plus intéressantes, puis à la Colline aux Abeilles, au-dessus de Chamoson, pour un succulent repas partagé dans l'amitié. Il relate ensuite le marché du miel à Morges, qui a été une expérience valable, aux dires des personnes qui ont œuvré pour cette journée. M. Aubert signale que M. Jacques Bonmottet a suivi et réussi les cours d'inspecteur des ruchers, que M. de Vries suivra dès avril les cours de conseiller apicole, à Grangeneuve. Il termine en remerciant toutes les personnes qui ont travaillé pour le bien de la société.

M. Piguet, caissier, donne un aperçu des comptes 1978 et annonce une augmentation de fortune; notre trésorerie se porte bien. M. Crisinel, vérificateur, atteste que les comptes sont parfaitement tenus et rigoureusement exacts, tout en félicitant leur auteur. Il demande à l'assemblée de donner décharge au caissier, ce qui est fait.

Quant au groupement d'élevage, les résultats ne sont guère brillants, à cause du temps froid, même hivernal, aux stations de fécondation; sur 178 ruchettes, seules 100 reines ont été fécondées. A signaler que pour monter en station, les apiculteurs qui n'ont pas traité en 1978 leurs ruches au Folbex, doivent le faire cette année.

Nos deux inspecteurs, MM. Aubert et Zaugg, signalent qu'il n'y a heureusement aucun cas de loque américaine dans leur rayon, mais par contre le printemps

humide et froid a provoqué beaucoup de pertes dans les ruches, dues à la nosémose et à l'acariose.

A la demande de plusieurs apiculteurs de son rayon, M. Zaugg a organisé une conférence à Daillens, relative aux maladies des abeilles. Vingt-cinq personnes étaient présentes pour apprécier l'orateur, M. Buscarlet.

Quelques ruches données par M. Borgeaud ont été distribuées à de jeunes apiculteurs. Les ruches restantes ont été prises en charge par M. Aubert, qui demande une rétribution pour le travail fourni. L'assemblée décide de répartir le solde tout de suite entre de jeunes apiculteurs, selon le vœu de M. Borgeaud. Elle attribue l'armoire à cadres à Mlle Mottaz et le matériel apicole à la tombola.

Puis nous nommons les vérificateurs qui sont MM. Ueltchi et Bonmottet; M. Guignard est suppléant. Les délégués à la FV sont MM. de Vries et Mottaz. Les délégués à la SAR, trouvés avec peine, car l'assemblée a lieu le lendemain, sont MM. Zaugg et J.-F. Wenger, et pour l'année prochaine, MM. Bonzon et Mühlemann. A la demande des autres membres du comité, M. Aubert décide de se retirer. C'est M. de Vries, futur conseiller apicole, qui est élu nouveau membre du comité. Pour la présidence, M. Tapis propose M. Bonzon qui, vu l'éloignement de son domicile, avait décidé de se retirer, 2 ans auparavant. M. Tapis précise que M. Bonzon dirigeait fort bien la société et que les statuts n'imposent pas au président d'habiter dans le district. L'assemblée est de son avis. Deuxième proposition faite par M. Zaugg: M. Lüthi, actuellement vice-président. Nous passons au vote par bulletin secret. M. P.-A. Bonzon obtient la majorité. Il est vivement applaudi par les membres présents. Le nouveau président prend la parole pour remercier l'assemblée de la confiance qui lui est accordée et assure chacun qu'il fera tout son possible pour mener à bien sa tâche.

Nous avons la joie ensuite d'applaudir M. Gleyre, pour 40 ans de sociétariat, ainsi que MM. Mingard et Brocard, pour 25 ans.

M. Sahli désire savoir si l'assemblée générale aura toujours lieu le vendredi soir, au lieu du dimanche. L'issue du vote qui suit fixe l'assemblée au vendredi soir. M. Moret remercie M. Aubert des services qu'il a rendus à la société et propose de le défrayer pour le travail accompli au rucher de M. Borgeaud, comme il l'a demandé. Les membres approuvent.

M. Cretegny demande de faire de la propagande dans les journaux de la région, afin d'augmenter le nombre de sociétaires. Le comité prend note. L'assemblée se termine par la traditionnelle tombola, autour du verre de l'amitié.

C'est M. Aubert qui lève la séance en souhaitant à chacun un bon retour et une bonne récolte 1979.

La secrétaire: J. Moret.

SOCIÉTÉ D'APICULTURE PIED DU CHASSERAL

Compte rendu de l'assemblée générale ordinaire qui a eu lieu le 7 avril 1979, au Restaurant de l'Ours, à Diesse.

A 20 h.20, le président déclare l'assemblée ouverte.

Trente-quatre personnes sont présentes; 5 sont excusées, à savoir Mme Desponds Rollier, MM. Völker, Tröhler, Sunier, Tschumi.

Le procès-verbal de la précédente assemblée est approuvé.

M. Berger procède à la reddition des comptes. Malgré une diminution légère de la fortune, la caisse est en bonne santé, et bonne main, aussi MM. Burri et Siegenthaler, vérificateurs présents, en recommandent-ils l'approbation avec remerciements au caissier. L'assemblée approuve ces comptes.

Dans son rapport, le président rappelle l'année écoulée qui fut bien morose. Seuls repères agréables, la visite des ruchers de MM. Martin Grosjean et Rohner, par une belle journée de juin et, bien que mouillé, le pique-nique du Chasseral qui se termina chez la famille de Conrad Charles, à Nods.

MM. Maurer Arthur, Hann Samuel, Racine Devaux René, reçoivent pour 25 ans de sociétariat la nouvelle médaille de la SAR.

Pour 1979, l'idée d'une course en Suisse, avec visite du rucher de Grangeneuve, est adoptée. Dates prévues : les samedis 2 ou 9 juin. M. Huguenin prendra contact avec M. Fragnière afin de savoir si ces dates sont possibles, sinon elle se fera éventuellement en août.

Aimablement, M. Völker propose son rucher pour un cours d'élevage. M. Huguenin est d'accord mais les dates seront fixées selon la météo. Espérons que cette année il n'y aura pas de reine vagabonde.

M. Charles Conrad se charge d'organiser un pique-nique le 19 août.

M. Dubois, sous-inspecteur, annonce un traitement préventif de l'acariose à Prêles. Chacun peut obtenir le Folbex auprès de l'inspecteur de son cercle.

M. Aeschlimann, nommé sous-commissaire, nous propose l'achat de Fumidil pour 13 fr. le flacon au lieu de 15 fr. Commande est prise. Les absents peuvent encore s'annoncer au secrétaire, à Orvin (032) 58 14 69, jusqu'au 15 mai.

M. Huguenin, suroccupé, aimerait quitter la présidence. Il ouvre la discussion mais, silence... Question à revoir pour l'année prochaine.

Le président rapporte sur l'assemblée des délégués à la Jurassienne, le 3 mars, à Courfaivre, et qui a vu la scission. Y faisant suite, a eu lieu, le 27 mars, à Sonceboz, une assemblée des délégués du pied du Chasseral et Erguel-Prévôté sous la présidence de M. Paul Girod. La Fédération des sociétés d'apiculture du Jura bernois a vu le jour. Les statuts anciens sont quelque peu modifiés. M. Girod, fair-play, propose un nombre égal de délégués pour chacune des sociétés fédérées. Ainsi Pied du Chasseral et Erguel-Prévôté enverront chacune 6 délégués à l'assemblée de la Fédération. Sont désignés : MM. Sutter Paul, Conrad Charles, Cousin Jean, Huguenin Georges, Bourquin Armand, Grosjean Martin. A noter, cette assemblée aura lieu impérativement au cours du premier trimestre de l'année considérée. Diverses questions sont posées sur la varroase, l'acariose et le noséma. Réponses satisfaisantes sont données par le président, qui clôt la partie administrative.

Ensuite, M. Ervin Léchot, d'Orvin, nous présente un magnifique film réalisé en URSS lors d'un voyage commémorant le cinquantenaire du CAS, section Pierre-Pertuis. Magnifique réalisation qui enchanta l'assistance et valut à son auteur de nombreuses félicitations et questions.

L'assemblée se disloqua à minuit et quart.

Le secrétaire : Jean Cousin.

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DE LA CHAUX-DE-FONDS ET ENVIRONS

L'assemblée générale de printemps marque traditionnellement, pour notre société, l'arrivée de la saison apicole. Pourtant, en ce jeudi 5 avril 1979, on a de la peine à y croire tant les bourrasques de neige nous rappellent que l'hiver n'est pas disposé à céder sa place.

Lorsque le président Eric Geiser ouvre la séance, ce sont 23 apiculteurs qu'il faut interrompre.

Des applaudissements nourris saluent l'admission de Pierre-Olivier Schneiter, un jeune membre, à qui nous souhaitons une cordiale bienvenue dans notre société et beaucoup de joies dans sa carrière apicole.

Pour 1979, le président propose la visite de ruchers, la course à Bonatschiesse (renvoyée l'an dernier faute de participants), la torrée et la création de diapositives représentant les ruchers des membres de la société.

La partie récréative a été confiée à M. Jacot, cinéaste amateur, qui nous entraîne de Zermatt en Egypte.

Films d'amateur, certes, mais d'amateur éclairé, au commentaire sobre, le réalisateur laissant parler les images.

Et nous passons du Breithorn au Cervin, des pyramides au canal de Suez, pyramides de neige ou de pierres, déserts de glace ou de sable, ciels tourmentés aux nuages bouillonnants.

Cinéaste sensible, M. Jacot a enchanté l'assemblée, assemblée qui se poursuit au gré des conversations particulières au cours desquelles on suppute les résultats de la prochaine saison.

G.D.

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DES MONTAGNES NEUCHÂTELOISES

Assemblée générale du 31 mars 1979, à 14 heures, au Buffet de la Gare du Locle.

M. Michel Fahrny, président, ouvre la séance à 14 h.20. Nous sommes à nouveau au Locle pour cause de transformations au Buffet de la Gare de La Chaux-de-Fonds. La liste des présences accuse 42 signatures; 8 membres se sont excusés. Le procès-verbal de la dernière assemblée est lu et adopté à l'unanimité; l'auteur, M. Claude Vermot, en est remercié.

Etat de santé dans les Montagnes neuchâteloises: beaucoup de pertes au début 1978. Plusieurs ruchers ont été traités contre l'acariose.

Rapport du groupe d'élevage: pas très concluant, le noséma ayant beaucoup perturbé la saison 1978.

Conseiller apicole: M. J. Bichet fait lecture de son rapport. Il remercie les collègues qui ont mis leur rucher à sa disposition afin d'assumer sa tâche. Des visites auront également lieu cette année, s'inscrire auprès de M. J. Bichet.

M. G. Matthey, vérificateur des comptes, est réélu pour une année. Délégué à la Fédération cantonale, M. Mario Dubois nous fait lecture de son rapport. Déléguée à la SAR, Mme Ida Mugueli fait lecture de son rapport. Ici nous apprenons la nomination au poste de jury de M. Charles Huguenin. Il en est chaleureusement félicité. MM. Favre Willy, Laubscher Alfred et Thiébaud Roger, reçoivent la distinction pour 25 ans d'activité. Félicitations à ces trois membres. Notre président nous annonce le concours de ruchers de notre section pour 1980. Prévoir l'organisation assez tôt. Dépôt des boîtes à miel: M. Paratte, Grandes-Crosettes 15, succède à M. Théo Baillod pour cause de déménagement.

La traditionnelle torrée aura lieu aux Tartels, le 9 septembre. Un don en nature sera offert au propriétaire du terrain de la part de M. Léon Gerber; ceci étant réglé par M. Baillod ces années précédentes. M. Charles Huguenin recommande vivement le concours de ruchers pour 1980. Il est à même de donner un cours pour les intéressés en hiver 79-80. Il nous fait lecture du règlement du concours. Plusieurs questions au sujet de l'acariose; M. Baillod y répond avec satisfaction. L'importation des reines est toujours interdite. M. Paratte assumera la tâche pour le contrôle des miels.

Séance officielle levée à 15 h.15

La parole est à M. G.A. Favre avec qui nous nous envolons en Thaïlande. Ce film de toute beauté nous emmène en ville, à la campagne, en canot à moteurs dans des paysages luxuriants. En passant au marché, chacun aura fait ses emplettes et s'en retournera vers 16 h.20 à dos d'éléphant afin de s'en souvenir longuement. M. Favre fut très applaudi pour sa projection et nous l'en remercions vivement.

M. Froidevaux.

Pour une couverture durable, d'un bel effet, de notre
«Journal Suisse d'Apiculture»,
adressez-vous chez votre collègue-apiculteur

MAURICE BENEY
Papeterie - Reliure - Encadrements

1950 Sion Rue Chanoine-Berchtold 1 Tél. (027) 22 25 07

INVITATION AUX APICULTEURS
à déposer quelques ruches dans domaine près d'Echandens (sans ruches loin à la ronde), avec, dans les environs, grandes cultures fruitières, champs de colza, 50 tilleuls, forêts de sapins, jardins de fleurs, etc.
S'adresser à H. Andreae, Cossonay 1, 1008 Prilly, tél. 24 28 51.

A vendre d'élevage soigné, reine carniolienne 1978, de souches sélectionnées. Expédition et livraison tous les vendredis. Contre facture au prix de 25 francs, port, cage et laisser-passer en plus.
Jean-Michel Berthod, rue de la Bourgeoisie 12, 1950 Sion.
Tél. (027) 23 19 84.

A VENDRE
Chaudière à cire à pression de vapeur entièrement en acier inox, chauffage incorporé, état de neuf, 600 francs.

Fridolin Dürst, Aegertenstrasse 34, 2503 Biel/Bienne, tél. (032) 25 71 44.

A VENDRE pour raison de santé.
Rucher Burki de 20 ruches, dont 11 ruches habitées, avec armoire à rayons, cadres extracteurs et divers, le tout en parfait état.
S'adresser à Albin Cattilaz, Villa «L'Abeille», rue des Fortifications, 1844 Villeneuve, tél. (021) 60 17 25.